

# AIRE-SUR-ADOUR (40)

EXTENSION URBAINE en milieu urbain

## ECOQUARTIER DU LARIOU



### DONNEES GENERALES

Population (2008): 6092  
Superficie communale : 58 km<sup>2</sup>

### PROCEDURE - DEMARCHE

Zone d'Aménagement Concerté

### PROGRAMME 15 log/ha

90 lots libres, 18 logements en accession sociale (individuel groupé), 12 logements locatifs sociaux (petits collectifs), 1 place publique

### COUT

Etudes pré-opérationnelles : 50 000 €HT  
Projet aménagement : 2 Millions €HT

### ACTEURS

Maîtrise d'ouvrage : commune  
Mission de conseils par le CAUE 40  
Concession d'aménagement : SATEL  
Maîtrise d'oeuvre : Agence d'urbanisme CREHAM

### CALENDRIER : 2009-2015

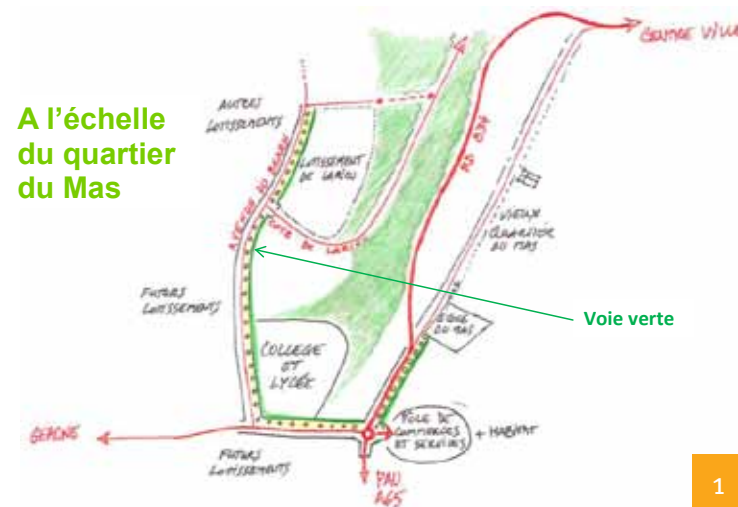
Etudes: 2009 à 2011  
Travaux : 2012-2015

### Une approche à l'échelle de la ville, une composition ouverte

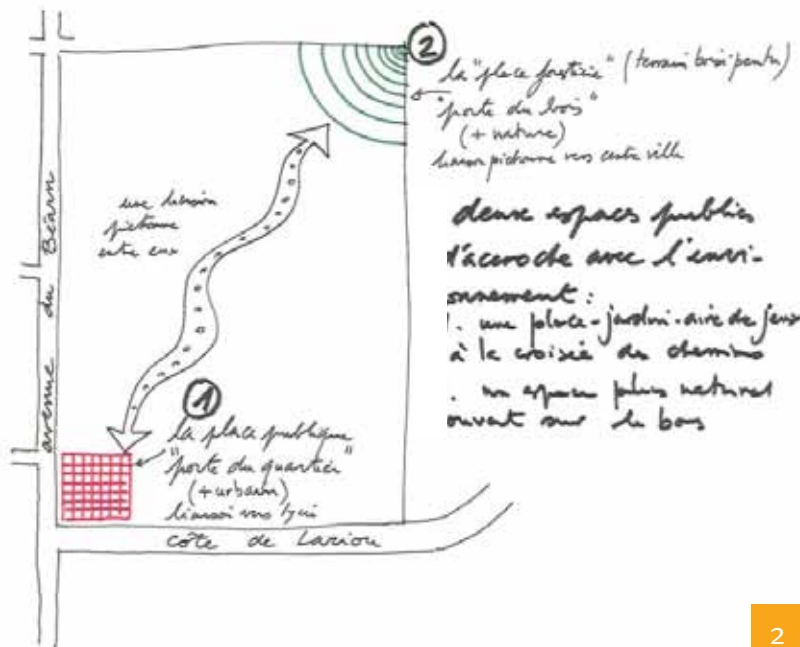
Urbanisation d'un terrain en marge de la ville haute, quartier séparé du centre par la topographie très marquée.

Ce nouveau quartier d'habitation est localisé à proximité de la Cité Scolaire: collège, lycée, école du Mas, voire d'un futur pôle de services quotidiens, commerces au carrefour route de Pau-route de Gaune.

### A l'échelle du quartier du Mas



1



2

### Un lotissement lié aux autres, ouvert visuellement

L'objectif est d'assurer la continuité et le lien avec l'urbanisation environnante, de le rendre accessible à pied et à vélo (idée d'une voie verte, piétonne/cyclable), et de respecter les qualités locales paysagères et patrimoniales, comme le vallon boisé de Lariou « parc public naturel » - L'équipe de conception a imaginé un lotissement bien relié grâce à deux espaces publics d'accroche à l'environnement, et un lotissement avec vues sur ses alentours et le bois en particulier.

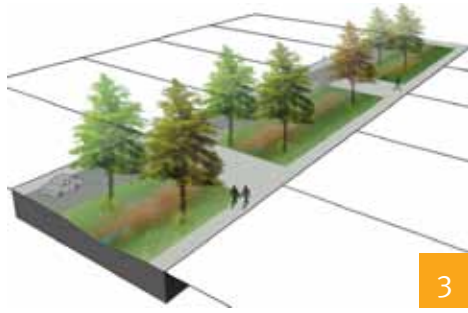
1

1. Principe d'insertion - 2. Espaces publics en interface

# AIRE-SUR-ADOUR (40)

EXTENSION URBAINE en milieu urbain

## ECOQUARTIER DU LARIOU



3

### Un quartier économe en ressources et qui limite son impact sur l'environnement

- Ressource foncière : compacité de l'aménagement (taille et forme des lots et donc du bâti)
- Ressource énergétique : performance énergétique des bâtiments et recours aux énergies renouvelables (cahier des charges du futur lotissement)
- Ressource en eau : maîtrise des consommations en eau potable, récupération et valorisation des eaux pluviales (espaces publics et cahier des charges)
- La préservation des espaces naturels et de la biodiversité



4

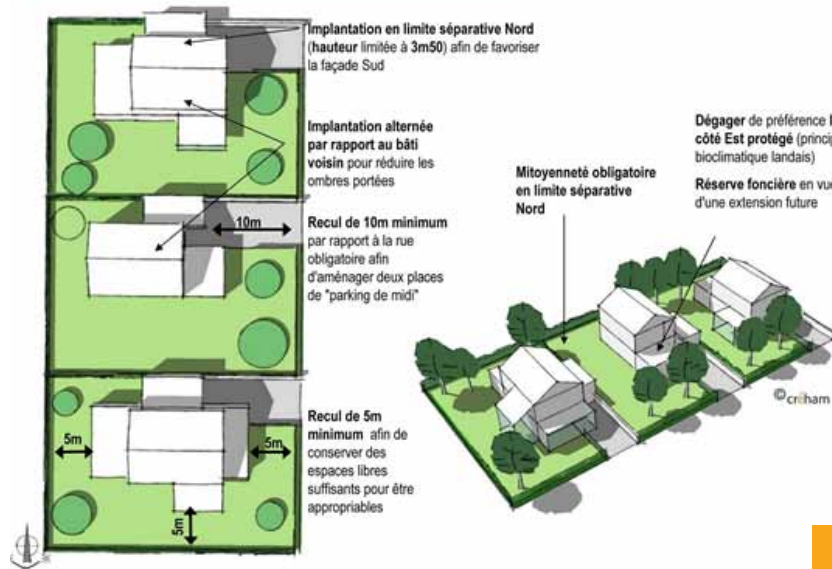
## A retenir

• Une charte de qualité architecturale, urbaine et paysagère à l'intention des futurs acquéreurs.

Contenu :

- Qu'est-ce qu'un éco-quartier ?
- Qu'est-ce qu'une architecture bioclimatique ?
- Comment concevoir votre habitat au sens large
- Votre maison, Votre jardin, Votre clôture
- Votre contribution active à la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets

Cas 4: Votre parcelle est orientée Est-Ouest avec la rue à l'Est



5

### Une démarche partenariale

- Concertation et participation citoyenne : consultation des habitants, réunions publiques, blog de l'éco-quartier.
- Implication d'une multiplicité d'acteurs : élus, aménageurs, acteurs socio-économiques locaux, techniciens et experts, ...

3. Coupe d'une noue - 4. Plan masse - 5. Extrait de la charte de qualité architecturale, urbaine et paysagère (CREHAM)

2

fiche réalisée par le CAUE des Landes - Juin 2012